



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
**Service Eau, Environnement et Forêt**

**ARRETE PREFECTORAL**  
**modifiant l'arrêté préfectoral n° 18/00436**  
**du 27 avril 2018 portant autorisation au titre**  
**de l'article L.214-3 du code de**  
**l'environnement le système d'assainissement**  
**de l'agglomération de «Riom»**  
**Dossier n° 63-2018-00436**

La Préfète du Puy-de-Dôme  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des "Eaux Résiduaires Urbaines" ;
- VU** la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et imposant le bon état écologique des masses d'eau pour 2015 ;
- VU** la directive 2006/11/CE du 15 février 2006 concernant la pollution causée par certaines substances dangereuses déversées dans le milieu aquatique de la Communauté Européenne ;
- VU** la directive 2008/105/CE du 16 décembre 2008 établissant des normes de qualité environnementale ;
- VU** le Code de l'Environnement ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.1311-1 et L.1331-1 à L.1331-16 ;
- VU** le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne ;
- VU** le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Allier-Aval, approuvé par arrêté inter-préfectoral en date du 13 novembre 2015 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 20 avril 2005 pris en application des articles R.211-11-1 et R.211-11-2 du code de l'environnement relatif au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses ;
- VU** l'arrêté ministériel du 31 janvier 2008 relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets ;
- VU** l'arrêté ministériel du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R.212-10, R.212-11 et R.212-18 du Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté ministériel du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts ;

VU l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub> ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/00436 du 27 avril 2018 relatif au système d'assainissement de l'agglomération d'assainissement de "Riom" ;

VU le dossier relatif au déplacement de déversoir d'orage du système de collecte des eaux usées, reçu le 27 décembre 2018, présenté par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom (SIARR) ;

VU le dossier relatif à la création d'un déversoir d'orage provisoire du système de collecte des eaux usées de la commune de Châtel-Guyon, reçu le 7 février 2019, présenté par la commune de Châtel-Guyon ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

## ARRETE

### TITRE 1<sup>er</sup>: OBJET DE L'AUTORISATION

#### ARTICLE 1 : ARRÊTE MODIFIÉ

L'annexe 4 de l'arrêté préfectoral sus-visé, n° 18/00436 du 27 avril 2018, relative à la liste de l'ensemble des déversoirs d'orage du système de collecte du SIARR est intégralement remplacé par l'annexe 1 jointe au présent arrêté modificatif.

Sont concernés les déversoirs d'orages ci-après et dont les nouvelles coordonnées Lambert 93 sont les suivantes :

N°	Identifiant	Commune	Localisation	Coordonnées Lambert 93		Charge de temps sec kgDBO <sub>5</sub>	Milieu récepteur
				X	Y		
17	DO-SIARR20	Mozac	Rue Jean Zay	705700	6531778	< 120	Ruisseau du Chancet
26	DO-SIARR32	Volvic	Le Goulet	702376	6529949	< 120	La Rivaux
44 bis	DO-CHATEL14	Châtel-Guyon	Rue d'Angleterre	704658	6535609	< 120	Le Sardon

## TITRE II: DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### ARTICLE 2 : DROITS DES TIERS

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

### ARTICLE 3 : AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

### ARTICLE 4 : PUBLICATION ET INFORMATION DES TIERS

Conformément aux dispositions de l'article R.181-44 du code de l'environnement, une copie de l'arrêté d'autorisation est déposée à la mairie de la commune d'implantation du projet et peut y être consultée.

Un extrait de la présente autorisation énumérant notamment les motifs qui ont fondé la décision ainsi que les principales prescriptions auxquelles cette autorisation est soumise sera affichée auprès de l'ensemble des communes qui composent l'agglomération d'assainissement de Riom pendant une durée minimale d'un mois. Un procès-verbal attestant cet affichage sera dressé par les maires des communes concernées.

La présente autorisation sera à disposition du public sur le site Internet de la préfecture du Puy-de-Dôme pendant une durée d'au moins un an.

### ARTICLE 5 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente autorisation est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent par les permissionnaires dans un délai de deux mois à compter de sa notification et par les tiers dans un délai de quatre mois à compter de sa publication sur le site Internet de la préfecture du Puy-de-Dôme suivant les conditions de l'article R.181-50 du code de l'environnement.

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand (6 cours Sablon, C.S 90129, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1) peut aussi être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Dans le même délai de deux mois, les permissionnaires peuvent présenter un recours gracieux. Le silence gardé par l'Administration pendant plus deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R.421-2 du code de justice administrative.

### ARTICLE 6 : EXÉCUTION

La secrétaire générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme,  
La présidente du SIARR,  
Le maire de Charbonnières les Varennes,  
Le maire de Châtel-Guyon,  
Le maire d'Enval,  
Le maire de Malauzat,  
Le maire de Marsat,  
Le maire de Ménétrol,  
Le maire de Mozac,  
Le maire de Riom,  
Le maire de Saint-Bonnet près Riom,  
Le maire de Volvic,  
Le directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme, et dont une copie sera adressée pour information au :

directeur régional de l'agence régionale de santé,  
délégué régional de l'agence de l'eau Loire-Bretagne,  
service départemental de l'agence française pour la biodiversité.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mars 2019

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Directeur Départemental des Territoires

Le Chef du Bureau  
Forêt-Chasse-Espaces Naturels,



Xavier PINEAU

## ANNEXE 1

### LISTE DES DEVERSOIRS D'ORAGE

N°	Identifiant	Commune	Localisation	Coordonnées Lambert 93		Charge de temps sec kgDBO <sub>5</sub>	Milieu récepteur
				X	Y		
1	DO-SIARR01	Riom	Gare de Riom	709286	6532268	> 600	L'Ambène
2	DO-SIARR02	Mozac	Rue du 1 <sup>er</sup> Mai	707042	6532481	> 600	L'Ambène
3	DO-SIARR03	Châtel-Guyon	amont BO de Châtel-Guyon	706491	6535770	120 << 600	Le Sardon
4	DO-SIARR05	Riom	Faubourg Bardou	708419	6532276	< 120	L'Ambène
5	DO-SIARR06	Volvic	"Riaumes" Gendarmerie	703996	6530686	120 << 600	La Rivaux
6	DO-SIARR07	Châtel-Guyon	Sortie bourg ST-Hippolyte	704828	6534138	< 120	Ruisseau de Ronchalon
7	DO-SIARR08	ST-Bonnet près Riom	Dessous les Mazons	708792	6536371	< 120	Le Sardon
8	DO-SIARR09	ST-Bonnet près Riom	Route d'Orléans	708810	6536268	< 120	Le Sardon
9	DO-SIARR10	ST-Bonnet près Riom	Allée des Jardins	709026	6536072	< 120	Le Sardon
10	DO-SIARR11	Riom	Eugène Gilbert Romme	708443	6532025	< 120	L'Ambène
11	DO-SIARR12	Riom	Rue Henri Pourrat	707642	6532287	< 120	L'Ambène
12	DO-SIARR13	Riom	Route d'Orléans	708928	6533333	< 120	Le Sardon
13	DO-SIARR14	Riom	RN 9	708810	6531128	< 120	La Pâle
14	DO-SIARR15	Riom	Antoine Caux	708554	6532179	< 120	L'Ambène
15	DO-SIARR16	Riom	5, Rue des Dagneaux	709430	6532287	< 120	L'Ambène
16	DO-SIARR19	Enval		704510	6532810	< 120	L'Ambène
17	DO-SIARR20	Mozac	Rue Jean Zay	705700	6531778	< 120	Ruisseau du Chancet
18	DO-SIARR21	Mozac	Rue du 11 Novembre	707214	6532504	< 120	L'Ambène
19	DO-SIARR22	Mozac	Abbaye place de la République	707325	6532522	< 120	L'Ambène
20	DO-SIARR23	Mozac	Rue du Docteur Imbert	707418	6532520	< 120	L'Ambène
21	DO-SIARR24	Mozac	Rue du 4 septembre	707484	6532502	< 120	L'Ambène
22	DO-SIARR27	Volvic	Moulet Marcenat / Aval BO	700066	6530985	< 120	Ruisseau affl de La Rivaux
23	DO-SIARR28	Volvic	Crouzol	703846	6532049	< 120	Le Chancet
24	DO-SIARR29	Marsat	Marsat (Poteau EDF)	706414	6530496	< 120	Les Palles
25	DO-SIARR31	Ménétrol	PR de Ménétrol	710340	6529960	< 120	Le Mirabel
26	DO-SIARR32	Volvic	Le Goulet	702376	6529949	< 120	La Rivaux
27	DO-SIARR33	Volvic	Chemin des Vignes	703554	6529966	< 120	Le Sigadoux
28	DO-SIARR34	Volvic	Rue des Moutys	703994	6530687	< 120	La Rivaux
29	DO-SIARR35	Volvic	Les Buges / PR Crouzol	704572	6531919	< 120	Le Chancet
30	DO-SIARR36	Riom	Croisement rue des Moulins / rue E. Chabrier	708112	6531708	< 120	La Pâle
31	DO-SIARR37	Riom	Croisement rue de Toulon / rue des Moulins	708479	6531736	< 120	La Pâle
32	DO-CHARBO01	Charb Les V	BO de Paugnat	699138	6531823	< 120	Ruisseau affl de La Rivaux
33	DO-CHATEL01	Châtel-Guyon	Chemin de La Conche	706105	6535677	< 120	Le Sardon
34	DO-CHATEL02	Châtel-Guyon	Rue Sainte Anne	705527	6535747	< 120	Le Sardon
35	DO-CHATEL03	Châtel-Guyon	Avenue de l'Europe	705540	6535553	120 << 600	Le Sardon
36	DO-CHATEL04	Châtel-Guyon	Route de Manzat	704333	6534817	< 120	Ruisseau de La Vergne

N°	Identifiant	Commune	Localisation	Coordonnées Lambert 93		Charge de temps sec	Milieu récepteur
				X	Y	kgDBO <sub>5</sub>	
37	DO-CHATEL05	Châtel-Guyon	Rue de Vichy	705571	6535916	< 120	Le Sardon
38	DO-CHATEL06	Châtel-Guyon	Chemin des Crozets	704447	6534539	< 120	Le Ronchalon
39	DO-CHATEL07	Châtel-Guyon	Rue du Docteur Gubler	704956	6535442	< 120	Le Sardon
40	DO-CHATEL09	Châtel-Guyon	Chemin sous Lèbre	704444	6534536	< 120	Le Ronchalon
41	DO-CHATEL10	Châtel-Guyon	Bd Thermal Robert Accart	705575	6536022	< 120	Le Sardon
42	DO-CHATEL11	Châtel-Guyon	Rue Henri Pourrat	704833	6535237	< 120	Le Sardon
43	DO-CHATEL12	Châtel-Guyon	Rue du Docteur Gubler	705041	6535442	< 120	Le Sardon
44	DO-CHATEL13	Châtel-Guyon	Avenue Baraduc	705125	6535541	120 < < 600	Le Sardon
44 bis	DO-CHATEL14	Châtel-Guyon	Rue d'Angleterre	704658	6535609	< 120	Le Sardon
45	DO-MARSAT02	Marsat	Croisement voie Coudet / Palles	705959	6530620	< 120	Le Mirabel
46	DO-MARSAT03	Marsat	Rue des Cascades	706515	6530840	< 120	Le Mirabel
47	DO-METROL01	Ménétrol	Croisement rue du Clos Joinville / Caserne pompiers	709562	6530318	< 120	Le Mirabel
48	DO-METROL02	Ménétrol	Croisement RD 6 / Route de ST-Beauzire (face au n° 43)	709825	6530213	< 120	Le Gensat
49	DO-METROL03	Ménétrol	Rue de la Paleine	709562	6530283	< 120	Le Mirabel
50	DO-METROL04	Ménétrol	Impasse du Gensat (au fond)	709592	6530277	< 120	Le Mirabel
51	DO-METROL05	Ménétrol	Croisement rue du 1 <sup>er</sup> Mai / rue du Château	709667	6530250	< 120	Le Mirabel
52	DO-MOZAC02	Mozac	Croisement rue Jean Moulin / chemin des Pêcheurs	706660	6532779	< 120	L'Ambène
53	DO-MOZAC03	Mozac	Croisement rue Jean Moulin / rue Grand Saint-Paul	707103	6532722	< 120	L'Ambène
54	DO-MOZAC04	Mozac	Croisement rue de Chauriat / rue Jean Moulin	706972	6532762	< 120	L'Ambène
55	DO-MOZAC05	Mozac	Croisement rue de l'Hôtel de Ville / rue Sarrazin	707554	6532652	< 120	L'Ambène
56	DO-MOZAC06	Mozac	Rue de l'Hôtel de Ville (face au n° 35)	707394	6532652	< 120	L'Ambène
57	DO-MOZAC07	Mozac	Croisement rue de l'Hôtel de Ville / rue Louis Sanitas	707349	6532663	< 120	L'Ambène
58	DO-MOZAC08	Mozac	Croisement Place Camille / Rue Louis Dalmas	707170	6535596	< 120	Le Chancet
59	DO-MOZAC09	Mozac	Croisement Rue de l'Abbaye / rue du Couvent	707388	6532255	< 120	L'Ambène
60	DO-MOZAC10	Mozac	Croisement allée des peupliers / rue Saint-Martin	707218	6532142	< 120	Le Chancet
61	DO-RIOM55	Riom	Rue de Dunkerque	709617	6531875	< 120	L'Ambène
62	DO-RIOM61	Riom	50, Avenue de La libération	708820	6532121	< 120	L'Ambène
63	DO-RIOM107	Riom	5, Avenue Pierre de Nolhac	709154	6532053	< 120	L'Ambène
64	DO-RIOM109	Riom	12, Avenue de Clermont	708953	6531617	< 120	La Pâle
65	DO-RIOM218	Riom	Croisement rond point rue de Marthurette / route d'Ennezat	709629	6532775	< 120	L'Ambène
66	DO-RIOM224	Riom	Croisement Chemin de La Chabanne / Av de Châtel-Guyon	707930	6533658	< 120	Canal de Limagne
67	DO-RIOM225	Riom	Croisement rue des Charmettes / rue de l'Argentière	708207	6533075	120 < < 600	Canal de Limagne
68	DO-RIOM226	Riom	Bd de la République (face Av de Châtel-Guyon)	708509	6532771	< 120	Le Sardon

N°	Identifiant	Commune	Localisation	Coordonnées Lambert 93		Charge de temps sec	Milieu récepteur
				X	Y	kgDBO <sub>5</sub>	
69	DO-RIOM228	Riom	Croisement Faubourg Layat / Boulevard de La Liberté	708874	6532929	< 120	Le Sardon
70	DO-RIOM231	Riom	32, Rue de la Petite Provence	708300	6532456	< 120	L'Ambène
71	DO-RIOM235	Riom	Croisement Av de la Libération / rue Amiral Gourbeyre	708852	6532017	< 120	L'Ambène
72	DO-RIOM236	Riom	Croisement Place JB Laurent / rue du Commerce	708779	6532237	120 << 600	L'Ambène
73	DO-RIOM288	Riom	Croisement rue du Commerce / rue Lafayette	708764	6532405	< 120	L'Ambène
74	DO-RIOM298	Riom	Croisement rue de La Harpe / rue Saint-Antoine	708617	6532534	< 120	L'Ambène
75	DO-RIOM476	Riom	Croisement rue H. Gomot / rue de la Caisse d'Epargne	708714	6532598	< 120	L'Ambène
76	DO-RIOM573	Riom	19, Avenue de Clermont	708921	6531718	< 120	La Pâle
77	DO-STBON01	ST-Bonnet près Riom	Aval antenne B	709165	6536095	< 120	Le Sardon
78	DO-STBON02	ST-Bonnet près Riom	Aval antenne D (principal bourg)	708804	6536343	< 120	Le Sardon
79	DO-VOLVIC02	Volvic	Rue du Pont Chaput-Bourg	703086	6530173	< 120	La Rivaux
80	DO-VOLVIC03	Volvic	Rue du Pont Chaput-Bourg	703098	6530174	< 120	La Rivaux
81	DO-VOLVIC04	Volvic	Rue de la Planche-Bourg	703018	6530094	< 120	La Rivaux
82	DO-VOLVIC05	Volvic	Route de Marsat	703593	6530662	< 120	La Rivaux
83	DO-VOLVIC06	Volvic	Route de Marsat	703617	6530670	< 120	La Rivaux
84	DO-VOLVIC07	Volvic	Route de Châtel-Le Lac	703473	6531621	< 120	Le Chancet
85	DO-VOLVIC08	Volvic	Rue du Pont-Bourg Crouzol	703828	6532062	< 120	L'Ambène
86	DO-VOLVIC09	Volvic	Viallard	701390	6531733	< 120	La Rivaux
87	DO-VOLVIC10	Volvic	Egaules	700551	6526443	< 120	L'Ambène
88	DO-VOLVIC11	Volvic	Moulet – BO Moulet	700042	6531044	< 120	Ruisseau affil de La Rivaux

